



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Strasbourg, le 1^{er} mars 2016

Le Recteur
à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

s/c de Mesdames les IA-DASEN du Bas-Rhin
et du Haut Rhin

Rectorat

**Pôle Organisation scolaire
et politiques éducatives**

**Délégation académique à
l'action culturelle**

Affaire suivie par
Sophie Philippi

Téléphone
03 88 23 39 16

Fax

03 88 23 35 90

Mél.

Sophie.philippi@ac-strasbourg.fr

Référence : 2016-99

Adresse des bureaux
27 boulevard Poincaré
67000 Strasbourg

Adresse postale
6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg cedex 9

**Objet : Participation à « Journaliste d'un jour » - édition 2016
PJ : Formulaire d'inscription, fiche de présentation**

Madame, Monsieur,

Je vous invite à participer à l'événement que constituera pour notre académie, l'opération « **Journaliste d'un Jour** » du 03 au 07 octobre prochain.

Le journal *L'Alsace*, la nouvelle Grande Région Alsace-Champagne Ardenne-Lorraine, la SNCF et le Rectorat travaillent conjointement sur cet événement pédagogique depuis maintenant 22 ans. 30 000 lycéens alsaciens ont ainsi pu bénéficier de cette expérience exceptionnelle.

1 500 lycéens auront à nouveau la chance de vivre concrètement durant une semaine, les grands métiers de la presse écrite grâce à cinq rédactions installées à Saint-Louis, Mulhouse, Colmar, Sélestat et Strasbourg.

La priorité est donnée aux classes de Terminales. Ces dernières réaliseront le quotidien « Journaliste d'un Jour » dans les conditions réelles : choix et collecte des sujets, interview, rédaction, validation des articles.

L'opération « clef en main » ne créera pas de coûts supplémentaires pour votre établissement et pourra être inscrite dans le volet culturel et pédagogique de votre projet d'établissement.

Les établissements intéressés par l'édition 2016 de *Journaliste d'un jour* retourneront le talon-réponse ci-joint avant le 29 avril 2016 délai de rigueur. Sophie Philippi, coordinatrice académique du Clemi (sophie.philippi@ac-strasbourg.fr), se tient à votre disposition pour d'éventuels compléments d'informations sur cette opération d'exception, à la croisée du parcours d'éducation artistique et culturelle et du parcours citoyens des lycéens.

Pour le Recteur,
Pour la Secrétaire générale,
Le délégué académique à l'action culturelle,

Renaud Weisse